
PREMIÈRE ALLOCUTION DU MINISTRE DES HYDROCARBURES

À l'attention de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)

Vendredi 03 JUILLET 2026

Madame la Directrice de Cabinet ;

Monsieur l'Inspecteur Général des Hydrocarbures ;

Messieurs les Directeur Généraux du ministère des Hydrocarbures ;

Monsieur le Directeur Général du Groupe SNPC ;

Messieurs les Directeurs ;

Monsieur le Secrétaire Général de la SNPC ;

Messieurs les Directeurs Généraux des filiales du Groupe SNPC ;

Mesdames et messieurs les membres du Cabinet du ministère des hydrocarbures ;

Mesdames et Messieurs les agents de la SNPC, en vos rangs, grades et qualités respectifs, toutes préséances respectées

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui, car comme vous le savez, je suis l'un des vôtres.

Avant toute autre fonction, je suis un agent de cette société. Son destin nous concerne tous et je m'y sens profondément attaché.

Le Directeur Général et moi avons un point commun : nous sommes tous les deux des produits de cette maison.

La SNPC n'est pas une société comme les autres.

Elle est l'instrument stratégique de l'État, le bras technique du ministère des hydrocarbures.

Elle porte les intérêts énergétiques du Congo, elle a été créée pour préserver une part essentielle de nos ressources nationales, la part de la ressource qui contribue à 80% des recettes d'exportation de la République. Elle assume à ce titre une responsabilité historique envers les générations présentes et futures.

Je tiens à saluer le travail remarquable accompli par les équipes de la SNPC, sous l'impulsion de son Directeur Général Monsieur Maixent Raoul OMINGA, en ligne avec la vision et les orientations stratégiques de son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, Chef de l'État, ainsi que le soutien constant de Monsieur Anatole Colinet MAKOSSO, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Le monde pétrolier connaît aujourd'hui de profondes mutations.

Nous faisons face :

- à une concurrence internationale plus forte ;
- à des marchés plus volatils ;
- à des exigences accrues de rentabilité ;
- aux défis de la transition énergétique ;
- et à une pression croissante sur l'optimisation des coûts.

Dans ce contexte, les compagnies nationales qui réussiront devront :

- être performantes et habiles ;
- maîtriser les coûts et leurs données ;

- et développer une vision stratégique claire.

Pour notre société nationale, je souhaite une SNPC :

- forte et moderne ;
- compétitive et stratégiquement ambitieuse.

Une SNPC capable :

- de défendre les intérêts du Congo ;
- de négocier d'égal à égal avec les majors ;
- d'investir avec efficience ;
- et de créer davantage de valeur nationale.

Je souhaite que la SNPC devienne une référence en matière de contenu local et une véritable école de l'excellence pétrolière congolaise.

Le contenu local constitue un levier majeur de création de valeur, de compétitivité et de souveraineté économique au service du développement de notre pays. En sa qualité de société nationale, la SNPC est appelée à **en être** l'acteur clé.

A ce titre, elle doit être le moteur, le référent et l'exemple en matière de contenu local.

La SNPC doit pleinement contribuer au développement du contenu local :

- en développant les compétences nationales ;

- en soutenant l'essor et la compétitivité des entreprises congolaises tout au long de la chaîne de valeur pétrolière ;
- **en accompagnant l'émergence d'une véritable expertise nationale durable, reconnue et capable de répondre aux standards internationaux.**

La valorisation de nos ressources pétrolières **doit ainsi permettre** de faire émerger davantage d'ingénieurs, de techniciens, d'industriels, et plus globalement, de cadres spécialisés dans les métiers de l'ensemble de la chaîne de valorisation du pétrole et du gaz.

Afin d'atteindre cet objectif il faut également miser sur la formation des agents de la SNPC en définissant des objectifs clairs pour les prochaines années.

Dans ses statuts, l'une des missions de la SNPC est de « **créer un cadre propice à la formation du personnel congolais et contribuer à la constitution d'un pôle de compétences congolais dans le secteur de l'industrie pétrolière et des énergies nouvelles** ».

J'invite donc la SNPC à créer ce cadre, qui doit être une référence, un vivier pour le Congo.

Le contenu local ne se décrète pas ; il se construit dans la durée, grâce à une volonté constante, à des investissements dans le capital humain et à des partenariats équilibrés.

C'est à cette condition que le pétrole et le gaz deviendront un véritable moteur de développement, de création de valeur et de prospérité durable pour le Congo.

Les exigences de notre industrie ne laissent plus de place à l'approximation.

Dans l'industrie pétrolière, les insuffisances d'exécution, les retards et les dépassements de coûts ont un impact direct sur les revenus de l'État.

Nous devons donc passer d'une culture de moyens à une culture de résultats. Chaque projet devra être piloté avec le meilleurs standards internationaux en matière de gouvernance, de planification, de gestion des risques, de contrôle des coûts et de respect des délais. Les projets ne seront plus seulement lancés, ils devront être livrés avec les performances attendues.

A l'évidence, aucune performance ne peut être durable sans une culture exemplaire de la sécurité. La protection des femmes et des hommes, de l'environnement et de nos installations restera une priorité absolue.

Mesdames, et messieurs, dans une dynamique de transition énergétique, l'Etat a modifié les statuts de la SNPC pour prendre en compte le gaz et les énergies nouvelles.

C'est pourquoi la SNPC devra jouer un rôle majeur dans :

- le développement du gaz et sa valorisation locale à travers :
 - la production d'électricité et
 - l'accompagnement des projets industriels.
-

Pour faire face à ces nombreux défis, nous devons construire une nouvelle relation entre le Ministère et la SNPC.

Je souhaite une relation :

- **claire et saine**
- **exigeante et constructive.**

Le ministère doit :

- fixer les orientations;
- réguler et contrôler.

La SNPC quand à elle doit :

- investir et produire ;
- créer de la valeur et porter l'ambition nationale.

Nos responsabilités sont complémentaires et intrinsèquement liées, elles doivent constamment converger vers un même objectif : servir l'intérêt supérieur de la Nation.

Une collaboration étroite, un partage continu d'informations, une bonne coordination entre le ministère et la SNPC permettront assurément :

- **Dans l'amont Pétrolier** : de renforcer notre position face aux différents enjeux de gouvernance et de pilotage des projets pétroliers et gaziers. La SNPC est dans la quasi-totalité des permis pétroliers de

la République du Congo, cette position centrale est un atout qu'elle se doit d'exploiter.

- **Dans l'Aval Pétrolier** : d'anticiper et de mieux répondre aux problématiques de production et d'approvisionnement du marché local en produits pétroliers et en gaz domestique pour nos compatriotes. En effet, toute rupture de la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers impacte leur quotidien et prouve que des efforts sont encore nécessaires pour améliorer ce sous-secteur.

C'est dans cet esprit que cette année, le Ministère des Hydrocarbures et la SNPC iront ensemble à l'Afrique Energy Week qui se déroulera du 12 au 16 octobre prochain à Cape Town en Afrique du Sud.

Aux agents de la SNPC, je voudrais dire ceci : vous êtes la **principale ressource** de cette société.

Je vous exhorte donc à travailler :

- **plus efficacement ;**
 - **et avec davantage de rigueur, de responsabilité et surtout de patriotisme ;**
-

EN CONCLUSION, Mesdames et Messieurs,

Le pétrole doit cesser d'être simplement une rente.

Il doit devenir un véritable levier de transformation nationale.

Et la SNPC doit être au cœur de cette ambition.

Le véritable succès d'une compagnie pétrolière nationale ne se mesure pas seulement en barils produits. Il se mesure également à sa capacité à créer de la valeur nationale, à développer les compétences et à préparer l'avenir énergétique du pays.

Une chose est claire dans mon esprit : La SNPC est l'un de mes Indicateurs de Performance (KPI).

A ce titre, nous devons construire :

- **une SNPC au cœur de la stratégie du ministère ;**
- **une SNPC plus performante ;**
- **un État énergétiquement souverain.**

Le temps est venu d'ouvrir une nouvelle étape dans l'histoire énergétique de notre pays.

Une étape fondée sur :

- **la souveraineté ;**
- **la valorisation des compétences locales ;**
- **la performance opérationnelle et HSE;**
- **et la collaboration accentuée entre la SNPC et son ministère de tutelle.**

Le succès de cette ambition reposera sur l'engagement de chacune et chacun d'entre nous. J'ai confiance dans la capacité de la SNPC et de ses agents à relever ces défis et à poursuivre, aux côtés de l'Etat, son rôle au service de la souveraineté énergétique et du développement économique de notre pays.

Et pour terminer j'aimerais dire ceci : Il est temps que l'un des slogans de la SNPC « *porter l'énergie de l'avenir* » devienne enfin une réalité afin de réconcilier les congolais avec leur pétrole.

L'histoire retiendra non pas seulement les générations qui ont simplement produit du pétrole mais celles qui auront su transformer cette richesse en développement durable, en emplois, en savoir-faire et en prospérité pour leur peuple.

C'est cette responsabilité qui est désormais la nôtre.

Ensemble, faisons de la SNPC le champion national de l'Energie et du contenu local.

Ensemble, faisons du Ministère des Hydrocarbures une administration d'excellence

Ensemble, faisons du pétrole et du gaz les piliers d'une nouvelle souveraineté économique au service de tous les congolais

Je vous remercie.